



Caudebronde, le 31 janvier 2022,

Commune de Caudebronde
Mail : mairie.caudebronde@free.fr
Téléphone : 04 68 26 54 43

COMPETENCE EAU POTABLE / FACTURATION EN EAU

Vous allez recevoir dans ces prochains jours votre facture d'eau.

La commune de Caudebronde exerce la compétence eau potable et la gestion de l'assainissement collectif. La compétence assainissement non collectif (SPANC) est assurée par la CDC de la Montagne Noire. Pendant de nombreuses années, la Régie communale au niveau de la facturation de l'eau, fonctionnait par une relève assurée par un élu ou un agent communal et une facturation basée sur les différences d'index.

Sur le mandat précédent, sur proposition du SOEMN syndicat oriental des eaux de la Montagne Noire basé à Villalier et qui assure les travaux sur notre réseau, nous avons accepté la mise en place de compteur "intelligent nouvelle génération" qui favorise et simplifie la télé-relève de votre consommation en eau.

Cette relève est assurée par les services du syndicat SOEMN, qui au niveau informatique et administratif doit être en concordance avec notre secrétariat de mairie pour enfin arriver à une facturation. Suite à de nombreux contre-temps, comme vous l'avez remarqué, nous n'avons pu facturer sur ces derniers mois votre consommation en eau potable.

Après analyse des index, des vérifications des nombreuses erreurs de relève ou de paramétrage, des échanges entre services, nous arrivons enfin à effectuer une facturation pour 2 années de consommation qui correspond à la période ETE 2019 / ETE 2021.

Dans l'intérêt de tous les usagers et avec l'accord de mon conseil, je vous propose de payer 50 % de cette facture en ce début d'année, puis les 50 % restants au mois d'AOÛT 2022.

Ensuite les choses reviendront à la normale, avec en JANVIER 2023, la facturation de la consommation ETE 2021 / ETE 2022.

L'ensemble des abonnés doit avoir un nouveau compteur, si vous faites partie des rares usagers avec un ancien compteur merci de nous le signaler rapidement.
Si votre compteur est arrêté ou défectueux, merci de nous en faire part aussi.

Si malgré la facturation en 2 fois, vous rencontrez des difficultés de paiement, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie pour envisager un échéancier.

Qualité de l'eau:

Pendant de nombreuses années, l'eau brute était traitée au niveau des filtres du lotissement. Elle était parfaitement conforme aux normes en vigueur mais nous avons des soucis de turbidité et un PH légèrement acide. Depuis quelques mois, l'alimentation en eau brute qui vient toujours du barrage de Laprade, est traitée à la station des Barthes ce qui donne une qualité bien meilleure tant en turbidité qu'au niveau du PH.
Elle est plus claire et moins acide.

Je tenais à vous apporter ces précisions et je vous remercie de votre compréhension.

Cordialement.

Le maire de Caudebronde, Cyril DELPECH

